

Get Your
MLCC ID
AND

Show
your
Age



When purchasing alcohol, the only acceptable form of ID is government-issued and includes a photo. This includes a two-part driver's licence, passport, Certificate of Indian Status, Canadian Citizenship Card, Canadian Firearms Licence or an **MLCC ID card**.
(all ID must be valid)

How to Get Your **MLCC** ID Card

In-person applications are accepted at the MLCC Head Office.

Mail-in application forms are available at any Liquor Mart, rural liquor vendor, or from the MLCC web site – www.mlcc.mb.ca or www.liquormartsonline.com.

You must be 18 years of age to apply for an MLCC ID card.

In person applications may be made Monday through Friday, 8:00 am to 4:00 pm at MLCC Head Office, 1555 Buffalo Place (off McGillivray Boulevard between Waverley Street and Pembina Highway) in Winnipeg. In person applicants must produce three pieces of **valid** identification. This includes:

ONE of the following:

- Original birth certificate
- Original baptismal certificate
- Canadian Citizenship card
- Passport
- Photo driver's licence (*both parts*)

AND 2 pieces of ID such as:

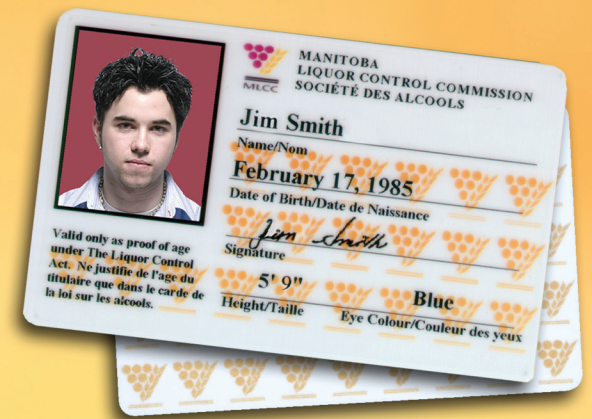
- Social Insurance card
- Blue Cross card
- Manitoba Health card
- Old Age Security card

You must also provide a piece of identification with your signature (i.e. credit card, university card).

If your name has changed, you must also produce a Marriage Licence or a Certificate of Change of Name.

Applicants may wish to have a parent or guarantor accompany them to certify their application.

The cost of the **MLCC ID card** is \$17 including PST and GST and may be paid by debit card, Visa, Mastercard or cash.



Mail-in applications must be completed in full and supported by a recent photo; a photocopy of a proof of age document; and Marriage Certificate or Certificate of Change of Name if your name has changed. A guarantor must date and sign the back of all documents submitted in support of the application.

Mail-in applications should be sent to:

Photo ID Card
MLCC
P.O. Box 1023
Winnipeg, MB R3C 2X1

All applications – in-person and mail-in – are subject to verification by the MLCC, which generally takes seven to 10 working days to complete.

For more information, call the MLCC ID Information Line at (204) 474-5616.

The **MLCC ID card** is valid as proof of age under *The Liquor Control Act*. The MLCC accepts no responsibility should the photo ID be refused as acceptable identification for other purposes.

*It is an offense under **The Liquor Control Act** to supply false information or to use false identification in an application for an **MLCC ID card**.*

*If the application is proven to be false, it could result in a fine of approximately **\$230**.*

Procurez-vous une
carte-photo d'identité
de la Société des alcools

Révélez
votre
âge

Pour acheter des boissons alcoolisées, la seule forme d'identification acceptable dont vous avez besoin est une carte-photo d'identité délivrée par le gouvernement. Il peut s'agir d'un permis de conduire **valide** avec photo, d'un passeport, Certificate de statut d'Indien, d'une carte de citoyenneté canadienne, ou permis d'arme à feu valide du Canada, ou d'une **carte-photo d'identité de la Société des alcools**. (Toutes les cartes d'identité doivent être valides.)

Comment obtenir une

**carte-photo
d'identité**

de la Société des alcools

Vous pouvez soumettre une demande en personne au siège social de la Société des alcools.

Vous pouvez obtenir un formulaire de demande à envoyer par la poste dans les magasins d'alcools, chez les vendeurs d'alcools des régions rurales ou sur les sites Web de la Société des alcools : www.mlcc.mb.ca et www.liquormartsonline.com.

Vous devez être âgé(e) de 18 ans pour demander une **carte-photo d'identité de la Société des alcools**.

Les demandes peuvent être soumises en personne de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi, à l'adresse suivante au siège social de la Société des alcools du Manitoba, 1555, Buffalo Place en retrait du boulevard McGillivray, entre la rue Waverley et le chemin Pembina, à Winnipeg.

Les personnes qui soumettent leur demande en personne doivent présenter trois preuves d'identité valides.

UNE des pièces suivantes:

- certificat de naissance (*original*)
- certificat de baptême (*original*)
- carte de citoyenneté canadienne
- passeport valide
- permis de conduire valide (*deux parties*)

PLUS deux pièces d'identité telles que celles-ci:

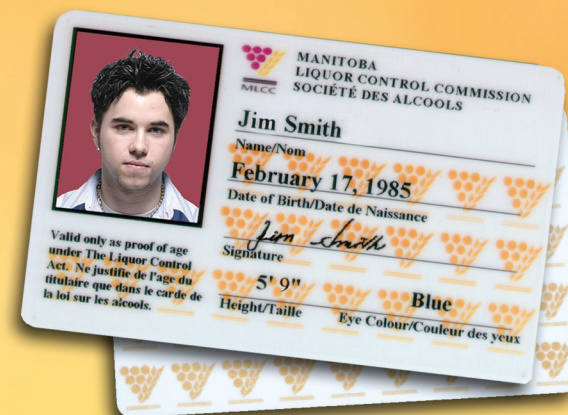
- carte d'assurance sociale
- carte de la Croix-Bleue
- carte de Santé Manitoba
- carte de la Sécurité de la vieillesse

Vous devez aussi présenter une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature (p.ex., carte de crédit, carte d'étudiant universitaire).

Si vous avez changé de nom, vous devez aussi produire une licence de mariage ou un certificat de changement de nom.

Les demandeurs peuvent demander à un parent ou un garant de les accompagner afin de certifier leur demande.

Le coût de la **carte-photo d'identité de la Société des alcools** est de 17 \$ (TVP et TPS incluses) et il peut être payé par carte de débit, par carte de crédit VISA ou MasterCard ou en espèces.



Les formulaires de demande à envoyer par la poste doivent être dûment remplis et accompagnés d'une photo récente, de la photocopie d'un document de preuve d'âge, ainsi que d'un certificat de mariage ou d'un certificat de changement de nom, s'il y a lieu. Un garant doit signer et dater tous les documents soumis en appui à la demande, au verso de ces derniers.

Les demandes soumises par courrier doivent être envoyées à l'adresse suivante:

carte-photo d'identité
Société des alcools du Manitoba
C.P. 1023
Winnipeg (MB) R3C 2X1

Toutes les demandes sont assujetties à une vérification par la Société des alcools. Cette dernière exige généralement entre sept et dix jours ouvrables.

Pour de plus amples renseignements, veuillez utiliser la ligne d'information de la Société des alcools et composer le (204) 474-5616.

La **carte-photo d'identité de la Société des alcools** est une preuve d'âge valide aux termes de la Loi sur la réglementation des alcools. La Société n'accepte aucune responsabilité si la carte-photo d'identité est refusée à titre de pièce d'identité acceptable à d'autres fins.

Quiconque soumet des renseignements erronés ou utilise de fausses pièces d'identité pour obtenir une **carte-photo d'identité de la Société des alcools** commet une infraction à la **Loi sur la réglementation des alcools**.

S'il est prouvé que la demande est fondée sur de faux renseignements, le contrevenant peut se voir imposer une amende d'environ **230\$**, majorée des frais de justice.

